

SEANCE DU 26 JUIN 2017

Régulièrement convoqué par le Maire, le Conseil Municipal s'est réuni de façon ordinaire au lieu ordinaire de ses séances, Salle de la Mairie, le 26/06/2017, à vingt heures sous la présidence de Brigitte BEAL, le Maire.

Les membres présents : Mmes BEAL, GUERRIN, BRUCHET, PRUNOT, VALOIS, FERNOUX.

MM. BONIN, MICHEL-ROUX, MEUGNIER, PUGEAUD, PERROUD.

Absent : Claude MARMORAT

Absent excusé : Daniel TOLLIE

Secrétaire de séance : Micheline GUERRIN

Approbation et signature du compte-rendu du Conseil Municipal du 09/06/2017.

Point reporté au prochain conseil municipal du 28/07/2017

Organisation des rythmes scolaires:

Madame le Maire rappelle le projet de décret qui prévoit la possibilité de déroger à la réforme des rythmes scolaires, à savoir revenir à une semaine de 4 jours. Cette nouvelle organisation sera accordée si, conjointement, la Commune et le Conseil d'école sont favorables. La décision reviendra alors à la Direction des Services de l'Education Nationale.

La commission scolaire, qui s'est réunie le 14 juin, a souhaité consulter les familles pour guider la réflexion du conseil municipal.

Par ailleurs, le comité de pilotage des NAP, réuni le 19 juin, a fait un bilan plutôt positif des activités périscolaires. Au cours de cette réunion, le projet de consultation des familles a été présenté.

Ce questionnaire a été envoyé le 20 juin à 85 familles (correspondant aux enfants de toutes les sections sauf CM2 et y compris nouveaux élèves) pour un retour le 26 juin. 82 % des questionnaires ont été retournés.

Madame le Maire annonce aux membres du Conseil Municipal les résultats du sondage :

- 71,5 % des familles sont favorables au retour de la semaine de 4 jours.
- 28,5 % des familles sont favorables au maintien de la semaine de 4,5 jours.

Outre l'avis des familles très majoritairement favorables au retour à la semaine de quatre jours, le Conseil Municipal a débattu des points suivants : l'impact financier des NAP sur le budget communal sans garantie de la poursuite du fonds de soutien, la complexité organisationnelle des NAP pour la commune. Le Conseil Municipal tient à souligner néanmoins l'impact négatif sur l'emploi des intervenants extérieurs et l'absence d'accueil de loisirs le mercredi matin si la commune de Saint Marcel reste à 4,5 jours.

A l'issue du débat, Madame le Maire propose un vote pour ou contre le retour à la semaine de 4 jours : 10 voix pour et 1 abstention.

En conclusion, le Conseil Municipal se prononce favorablement pour le retour à la semaine de quatre jours, sous réserve de la parution du décret.

Le Conseil d'école a lieu le mardi 27 juin à 18H00.

Questions et informations diverses :

Motion de soutien au renforcement de l'Unité de Soins Intensifs Cardiologiques :

Le Conseil Municipal s'est ému de la situation actuelle de l'hôpital de Chalon sur Saône et des risques de fermeture de son Unité de Soins Intensifs Cardiologiques.

Il attire l'attention des pouvoirs publics sur l'importance de cette structure pour la prise en charge des administrés de sa commune.

Le Conseil Municipal souhaite, à l'unanimité des membres présents, le renforcement de l'Unité de Soins Intensifs Cardiologiques avec l'ouverture d'un centre d'angioplastie coronaire à Chalon sur Saône, pour permettre une prise en charge conforme aux standards actuels.

Une pétition de soutien sera à disposition du public au secrétariat de la mairie.

Le Maire transmet au Conseil Municipal l'invitation à la commémoration du 2 juillet 1944 qui aura lieu à BEY le 1^{er} juillet à 17H00.

Le jury de la commission fleurissement du Conseil Départemental visitera la commune le 19 juillet 2017 à 14H45.

Une convention sera signée avec l'Association Karathaï Boxing Allériotois pour l'utilisation de la salle de la Vieille Ferme le mardi de 17H45 à 21H00 et le jeudi de 19H00 à 21H00.

Sentiers piétonniers : Madame le Maire rappelle qu'elle avait sollicité une subvention auprès du Conseil Départemental de Saône-et-Loire dans le cadre de l'appel à projet départemental 2017 : le dossier sera instruit en septembre mais nous avons l'autorisation de débiter les travaux.

Des véhicules stationnent régulièrement, aux heures d'entrées/sorties de l'école, sur le sentier piétonnier Rue de la Croix Blanche : une signalisation est à l'étude en attendant les travaux.

Les documents de pré-inscription pour la garderie périscolaire pour la rentrée 2017/2018 seront remis aux familles avant les vacances d'été.

Suite à une effraction sur la porte de l'atelier municipal, l'assurance de la commune a effectué un remboursement de 1134€ pour la réparation de cette porte.

La citerne destinée à l'arrosage est opérationnelle.

Une personne a été recrutée, au service technique, en contrat unique d'insertion à partir du 3 juillet pour une durée d'un an.

Le Conseil Municipal entend les remerciements du Secours Populaire Français pour la subvention qui lui a été accordée.

Le Maire rappelle la réunion d'information sur l'assainissement avec les riverains de la Rue du Bois Verdenet et de l'Impasse de la Bosse qui aura lieu le 28 juin 2017 à 18H00 à la Vieille Ferme.

La prochaine réunion de conseil municipal auront lieu le vendredi 28 juillet 2017 à 20H00.

La séance est levée à 21H15.

Vu pour être affiché en Mairie,
A Allériot, le 04 juillet 2017.

Le Maire, Brigitte BEAL.

